

La Commission européenne lance une campagne d'information sur l'état de droit dans toute l'Union européenne

Bruxelles, le 28 octobre 2024 – La Commission européenne lance une campagne d'information sur l'État de droit sur les réseaux sociaux. À travers cette campagne, la Commission a pour objectif de faire comprendre aux citoyens de l'UE ce qu'est l'État de droit et de les sensibiliser à son impact sur leur vie quotidienne. La campagne se concentrera sur les six principes fondamentaux définissant l'État de droit au moyen d'animations réalisées par l'artiste et illustrateur de renom Christoph Niemann.

L'état de droit au plus près des citoyens

L'objectif de cette campagne à l'échelle de l'UE est de rendre le concept abstrait d'État de droit plus accessible aux citoyens de l'UE et de mettre en évidence son influence tangible sur leur vie quotidienne.

La campagne se concentrera sur les six principes fondamentaux définissant l'État de droit : l'égalité devant la loi, la sécurité juridique, l'interdiction de l'arbitraire, l'indépendance de la justice, la légalité et la séparation des pouvoirs.

En Belgique, les citoyens ne se sentent pas suffisamment informés sur l'état de droit

En Belgique, une [large majorité](#) (89 %) de la population considère qu'il est essentiel ou important que tous les États membres de l'UE respectent les valeurs fondamentales de l'UE, y compris l'État de droit. Pourtant, seuls 51 % s'estiment correctement informés sur l'État de droit.

Pour Didier **Reynders**, Commissaire européen chargé de la justice: « *L'État de droit est souvent considéré comme un concept lointain qui reste difficile à comprendre pour beaucoup de gens. Bien qu'il définisse qui nous sommes et ce qui nous unit en tant qu'Européens, nous avons tendance à ne penser à l'État de droit que lorsque quelque chose ne va pas. L'objectif de cette campagne est d'aider chacun à comprendre ce que signifie l'État de droit, à quel point nous en sommes tributaires au quotidien et pourquoi il est important de prévenir l'inégalité et l'injustice. Inspirées par le monde du sport, les merveilleuses animations de Christoph Niemann permettent à chacun de s'identifier aux principes de l'État de droit.* »

Le concept des animations

Pour faciliter la compréhension de ces principes abstraits, l'artiste et illustrateur allemand Christoph Niemann, dont les œuvres apparaissent régulièrement en couvertures du New Yorker, du National Geographic et du New York Times Magazine, a créé six vidéos d'animation à la fois simples et saisissantes qui informent les citoyens sur l'État de droit par le biais d'histoires et en utilisant le sport comme métaphore.

« *J'ai voulu visualiser l'État de droit en le comparant à un élément familier de notre quotidien : les règles du sport. Jouer au football, participer à des compétitions sur une piste de course ou faire une partie de billard, tout cela n'est possible que si nous nous sommes mis d'accord sur des règles, et des limites cohérentes et équitables. Dans mes animations, j'ai imaginé de manière ludique ce qui se passerait si l'on supprimait ces règles. J'ai voulu montrer que la protection de l'État de droit créait un cadre équitable et prévisible dans lequel la société pouvait prospérer* », explique M. Niemann.

La série d'animations sera diffusée sur les réseaux sociaux dans les 27 États membres de l'UE pendant quatre semaines.

Documents de la campagne

Tous les documents de la campagne peuvent être téléchargés depuis [cette page](#) dans chaque langue officielle de l'UE.

Plus de ressources sur l'État de droit

De plus amples informations sont disponibles ci-dessous sur l'importance de l'État de droit et sur les mesures prises par la Commission européenne pour le protéger.

[Qu'est-ce que l'État de droit?](#) L'État de droit est l'une des valeurs fondamentales de l'UE, garantissant la démocratie ainsi que les droits et libertés des citoyens.

[Que fait la Commission pour faire respecter l'État de droit?](#) Le respect de nos valeurs fondamentales est une responsabilité partagée de toutes les institutions de l'UE et de tous les États membres.

[Rapport sur l'État de droit:](#) le rapport sur l'état de droit suit les évolutions significatives, positives et négatives, concernant l'État de droit dans tous les États membres et, à partir de 2024, dans quatre pays candidats à l'élargissement.

[Le tableau de bord de la justice dans l'UE:](#) Le tableau de bord de la justice dans l'UE présente un aperçu comparatif annuel des indicateurs relatifs à l'efficacité, à la qualité et à l'indépendance des systèmes judiciaires.

À propos de la Direction générale de la justice et des consommateurs

La Direction générale de la justice et des consommateurs de la Commission européenne est responsable de la politique de l'UE en matière de justice, de droits des consommateurs et d'égalité des genres.